

Assemblée Générale Extraordinaire (AGE) de la société LFKL Henri Fauconnier Bhd 10.10.2016 à 17h30

Minutes

Étaient présents pour le conseil d'administration :

- Julien Hoffman, Président
- Sophie Chnebierk, secrétaire ;
- Yves Boucher,
- Marc Dancer

Invités :

- Mme NG Shu Lin , BIZSERY, representative company secretary du LFKL Bhd
- Jean-Pierre Galland, Conseiller culturel de l'Ambassade de France,
- Jean-Yves Bichel, Proviseur du Lycée
- Paul Marie Blanchard, Directeur primaire du Lycée
- Géraldine Crimier, Directeur Administratif et Financier du Lycée
- Emmanuel Denaux, Responsable projets

Participants à l'Assemblée Extraordinaire :

- Les 25 membres présents

Le quorum de 30% des membres n'étant pas atteint en début de réunion à 17h30, l'élection commence à 18h00.

I. Préambule

Au préalable à l'élection, un bilan de rentrée est présenté par M. Hoffman, président du Conseil d'administration, qui indique que les effectifs d'élèves sont à nouveau en baisse cette année et rappelle les travaux réalisés dans le courant de l'année.

M. Boucher prend ensuite la parole pour faire un point d'avancement du projet de construction Hévéa.

Enfin, des réponses sont apportées aux questions posées à l'oral puis à celles reçues par mail :

Question 1 : Le réseau WIFI est-il accessible aux élèves via leurs propres appareils électroniques ?

Réponse : Non

Question 2 : Quelles sont les définitions et que couvrent les frais d'administration et d'enregistrement au service du bus ?

Réponse :

Pour rappel :

- Le service des bus est directement sous la responsabilité de M. Denaux, Service techniques
- 2 personnes travaillent à la gestion des bus depuis 3 ans : une personne technique en charge des relations avec les chauffeurs et des arrivées, départs. Une deuxième personne pour la

mise en place des routes, les relations avec les parents et gestion des coûts. Cette personne s'occupe aussi de la gestion des AES.

Les droits de première inscription couvrent :

- Le temps passé par l'équipe pour la mise en place des nouvelles routes et des nouveaux bus
- L'envoi de documents, les mises à jour de la base de données, la coordination avec les autres services du LFKL

Les frais annuel de gestion couvrent :

- les frais liés à la facturation,
- le temps passé en interne pour la gestion des élèves, absences, le téléphone, etc...

II. Election du conseil d'administration

a) Présentation des candidats

M. Ba ne souhaitent pas renouveler leur candidature au Conseil d'Administration pour des raisons de disponibilité liées à son activité professionnelle.

Les candidats au poste de membre du Conseil d'administration sont :

M. Boucher
Mme Chnebierk
M. Dancer
M. Hoffmann
M. Quintin

Les candidats se présentent à tour de rôle.

b) Votes

28 votants (y compris 3 votants par procuration)

c) Résultats

Les résultats sont :

- Mr Boucher est réélu avec 24 voix
- Mme Chnebierk est réélue avec 24 voix
- Mr Dancer est réélu avec 24 voix
- Mr Hoffman est réélu avec 24 voix
- Mr Quintin est élu avec 24 voix

Les 5 candidats sont élus au conseil d'administration.

L'AGE prend fin à 20h00.



Sophie Chnebierk
Pour le Conseil d'Administration